



LE PROGRAMME MOBIL'TERRE

Les territoires ruraux s'engagent pour la
mobilité durable. #MACOMMUNEESTUTILE



Éléments de langage

Juillet 2021

En tant qu'élu porteur du programme Mobil'Terre, et représentant de l'AMRF, vous allez sûrement être amené à échanger à ce sujet auprès de personnes extérieures.

Voici un condensé des éléments de langage utilisés par les élus lors des Cérémonies de lancement pour présenter l'action de l'AMRF sur Mobil'Terre et les raisons de leur implication.

Mobil'Terre Quésaco ?

« Un programme national déployé sur 15 territoires ruraux »

Mobil'Terre est un programme national déployé par Unis-Cité et l'AMRF sur quinze territoires ruraux : Puy-de-Dôme, Loiret, Seine-et-Marne, Ille-et-Vilaine, PACA, Yonne, Tarn, etc. Avec des structures porteuses innovantes : **RPI** (Ille-et-Vilaine), **PNR** (Essonne), **PETR** (Haute-Marne), **Bassin** (Loiret), **Communauté de communes**.

Le programme est financé par **EDF**, au moyen du dispositif des certificats d'économie d'énergie.



« Deux objectifs principaux »

Mobili'Terre a deux objectifs principaux :

- **Sensibiliser les habitants des territoires ruraux aux solutions de mobilité durable et inclusive ;**
- **Co-construire avec les citoyens et les élus des solutions de mobilité durable pertinente pour le territoire.**

« L'alliance de jeunes volontaires et d'élus locaux »

La force de Mobili'Terre réside dans **l'alliance des jeunes volontaires et des élus.**

L'expertise des élus, leur connaissance du territoire permet d'affiner le travail de diagnostic des jeunes en Service Civique, d'aiguiller leurs actions afin que celles-ci soient les plus pertinentes possibles.

À titre d'exemple, les jeunes pourront prendre le temps d'aller au contact des habitants du territoire pour recueillir leur impression (*bien mieux qu'un bureau d'étude de la ville*) et donner ainsi un retour aux élus sur les freins qui existent à l'utilisation des solutions de mobilité qu'ils ont pu mettre en œuvre sur le territoire.

Pourquoi l'AMRF est-elle le partenaire de ce programme ?

« Prendre son destin en main »

La remise au Président de la République des cahiers de doléances par l'AMRF en 2019 avait déjà mis en lumière, la détresse de nombreux habitants face au manque de choix de modes de transport dans les territoires ruraux.

Les territoires ruraux sont accoutumés à prendre les choses en main, à s'organiser par leurs propres moyens. La crise sanitaire l'a encore une fois illustrée.

Mobili'Terre s'inscrit cette dynamique : **permettre aux élus et citoyens du territoires de construire des solutions de mobilité quotidiennes innovantes et durables permettant de répondre aux défis de la ruralité** (déserts médicaux, accès à la culture, etc.).

Les solutions de mobilité et les initiatives locales testées et financées par Mobili'Terre sur le territoire pourront ensuite être présentées aux autorités organisatrices des transports sur le territoire.

Les élus ont l'occasion d'inverser les rôles et de présenter à la Région, Département, SNCF, etc. **des solutions de mobilité pertinentes pour les territoires.** De proposer aux prescripteurs de mobilité des solutions qui fonctionnent pour la ruralité, **construire une réelle politique des transports en milieu rural.**



« Alimenter la réflexion des collectivités sur la prise de la compétence Mobilité »

Mobili'Terre trouve également un écho dans la réflexion actuelle des collectivités sur la question de la prise de compétence Mobilité. Mobili'Terre amène matière à réflexion pour ces territoires.

Être partenaire d'Unis-Cité sur Mobili'Terre, était donc un choix naturel pour l'AMRF.

« Des maires au service des maires »

Mobili'Terre c'est une nouvelle illustration de la devise de l'AMRF « des maires au service des maires ».

Les solutions mises en œuvre dans les territoires vont venir **alimenter une base de ressources numérique afin de permettre leurs déploiements dans d'autres territoires ruraux.**

Un groupe d'échanges des élus Mobili'Terre a été formé par l'AMRF afin que ces derniers puissent échanger sur les bonnes pratiques ou les écueils rencontrés dans le déploiement Mobili'Terre.

Ce groupe est destiné à former à terme **la Commission Mobilité de l'AMRF dont le Bureau exécutif pourra solliciter l'expertise.**

« La mobilité rurale au cœur du débat public en 2022 »

Alors que la présidentielle approche, **l'AMRF a pour ambition de mettre la question de la mobilité rurale au cœur du débat public.**

L'expertise développée par les élus Mobili'Terre et l'ensemble des données recueillies doit permettre à l'AMRF d'appuyer son plaidoyer.

Pilotage :

Pour Unis-Cité : Anna Roiné, responsable du programme
aroiné@uniscite.fr - 06 67 18 99 43

Pour l'AMRF : Adèle Laborderie, responsable du programme
adele.laborderie@amrf.fr - 04 37 43 39 80

